Les randonnées équestres du Var

Aux sources du Verdon

Situé dans le Parc Naturel Régional du Verdon, il offre de superbes panoramas sur le Verdon.



Vue d'un cavalier sur les gorges du Verdon (LL)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Artignosc-sur-Verdon - Régusse - Baudinard-sur-Verdon

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional du Verdon

Départ : Parking du centre-ville d'Artignosc.

Arrivée : Parking du centre-ville d'Artignosc.

Parking conseillé : 6°5'19,215"E 43°42'9,184"N

Pratique : Randonnée équestre - Type : Boucle

Distance : 28.8 km - Durée : 5 h

Difficulté : Moyen - Dénivelé positif : 662 m

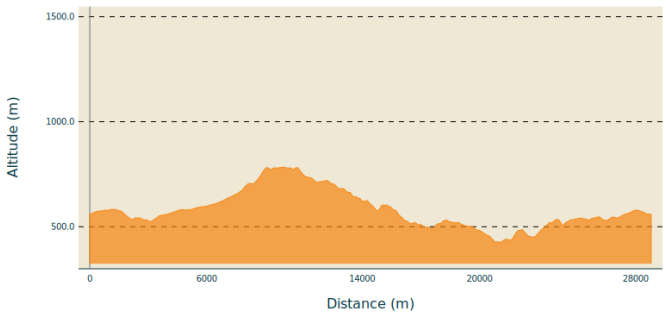

Altitude min 424 m Altitude max 784 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : orange

Au parking, prenez le chemin qui descend en direction Chemin du Deffends (1). Légèrement pentu et caillouteux, descendez prudemment pour remonter vers la RD471.

A l'issue, traversez la route pour rejoindre le chemin de l'Ancienne Carraire juste en face jusqu'au poteau flèche "LA GARENE" n°266 (3) direction Régusse.

Vous empruntez un sentier entre vignes et forêt pendant environ 1,7 km. A l'intersection prenez à droite (4) direction la chapelle Sainte-Euphémie. Vous pouvez y faire une pause pour admirer cet édifice datant d'avant 1256. Continuez ensuite encore 500 m avant d'arriver pour longez la RD 71 avant de la traverser 50 m à gauche (5) pour rejoindre l'allée de marronniers.

Poursuivez votre chemin sur 500m, puis tournez à droite pour arriver au domaine de Pampelonne. Longez cette bastide en pierre du 17ème siècle, entourée par les prés et par la forêt communale des Collocations. Vous y trouvez une ancienne fontaine (6) pour désaltérer vos chevaux et faire une halte fraîcheur.

Après cette pause, continuez et entrez au cœur des collines calcaires masquant un grand massif karstique peu exploré. Le circuit borde le Verdon qu'il surplombe avec de belles falaises abruptes et sauvages.

Au poteau flèche LE DEFENS n°256 (7), continuez en direction de Régusse - Village à l'allure de votre choix, sur un long sentier plat et ombragé vers le centre ville de la commune et ses moulins à vent qui en font sa fierté.

En arrivant dans le village de Régusse, prenez à gauche vers le cours Alexandre Gabriel, dépassez les commerces et si vous le souhaitez vous pouvez faire une halte aux moulins en prenant à droite au poteau flèche "LES CLAUS" n°252. Sinon continuez tout droit sur 150 m et tournez à gauche par la rue de la Bourgade (9). Continuez ensuite toujours tout droit sur 3 km pour rejoindre le poteau flèche "BOIS D'ABRAM" n°254 direction Baudinard sur Verdon.

Tout droit, à belle allure, remontez vers les crêtes de Baudinard qui vous attendent, après une belle montée assez technique sur 2,5 km. Prenez ensuite à gauche (9).

Enfin, s'offre à vous un panorama d'exception sur les hauteurs du Parc du Verdon et sur le canyon de Baudinard. Profitez de cette vue dégagée pour galoper sur 4 km sur le GR 99, avec une vue imprenable sur le Lac de Sainte-Croix.

Les crêtes offrent de superbes panoramas sur les paysages variés du Verdon. Ces espaces habités depuis le paléolithique sont discrètement marqués par une exploitation humaine passée intense.

Le taillis de chênes verts aux clairières de sols noirs reflète une pratique d'essartage et de charbonnage qui faisait travailler quantités de familles toute l'année. La lavande et la truffe sont venues plus récemment égayer cet ensemble forestier avec des senteurs et des formes diversifiées. Les basses gorges du Verdon, et notamment les grottes de Baudinard, représentent un enjeu fort pour la préservation des populations régionales de chauves-souris qui se complaisent dans quelques gîtes naturels favorables à leurs cycles vitaux.

Au poteau flèche "LE PLANTIER" n°257, prenez à droite direction "Artignosc - Village".

Au poteau flèche "LE JAS" n°258 (10), vous pouvez faire une halte pour admirez le panorama autour de la chapelle de Notre Dame de Baudinard. Cette Chapelle d'origine romane, construite en 1599, qui siège au sommet d'une colline dite de la Haute Eouvière, est située à 709 m d'altitude (Eouve = chêne vert en provençal) .
Poursuivez à gauche et continuez pour atteindre le centre du village et prenez la direction de la rue Grand Rue sur votre gauche.
Après 400 m, descendez à droite sur le petit sentier en contrebas.

Après la station d'épuration, montez à gauche (11) sur le petit chemin ombragé, attention aux branches basses.

Au poteau flèche "SAINT MICHEL" n°260, suivez la direction d'Artignosc - Village.
Continuez jusqu'à retrouver le chemin d'Artignosc et tournez à gauche (12) pour rejoindre le chemin des Genets à 2,5 km sur votre droite.

Après les terrains de tennis, traversez la route et rejoignez le chemin des Fourches à droite de la Chapelle St-Christophe.

Suivez le balisage peinture et profitez du retour pour admirer les Gorges du Verdon du haut du belvédère (13). Prenez le temps d'observer le ciel, vous aurez peut-être la chance de voir des vautours fauves.
Il vous reste 2 km à travers les forêts de chênes avant de revenir à votre parking de départ.

ACCÈS ROUTIER

Entrez dans le village d'Artignosc et prenez à gauche après la fontaine pour aller au parking situé chemin de Sous-Ville.

CARTE

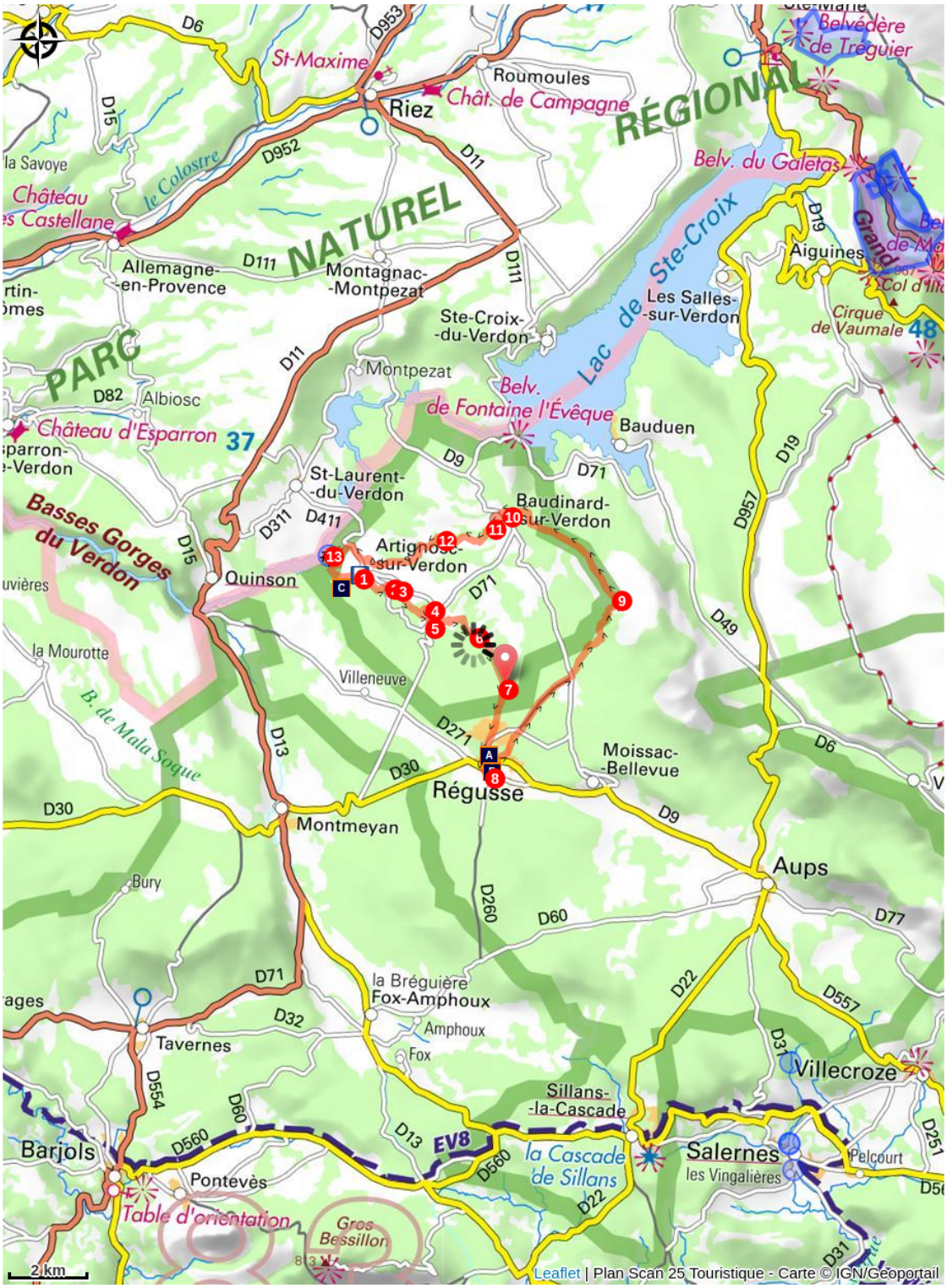

À DÉCOUVRIR

Le Claou, Espace Naturel Sensible (A)

Faune remarquable (C)

Régusse-Vieux village (B)

LES RECOMMANDATIONS


interdiction de fumer et faire du feu


véhicules motorisés interdits


bivouac interdit


cueillette interdite


chiens tenus en laisse


baignade interdite aux chevaux


Vérifier la météo


Emporter vos déchets

Ne pas sortir de l'itinéraire balisé

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants

Refermer toutes les clôtures

La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- Bombe de sécurité
- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- Seau pliable
- Chevaux habitués et équipés pour la pratique en extérieur

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Équestre: https://www.fref-france.com/
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr







BALISAGE

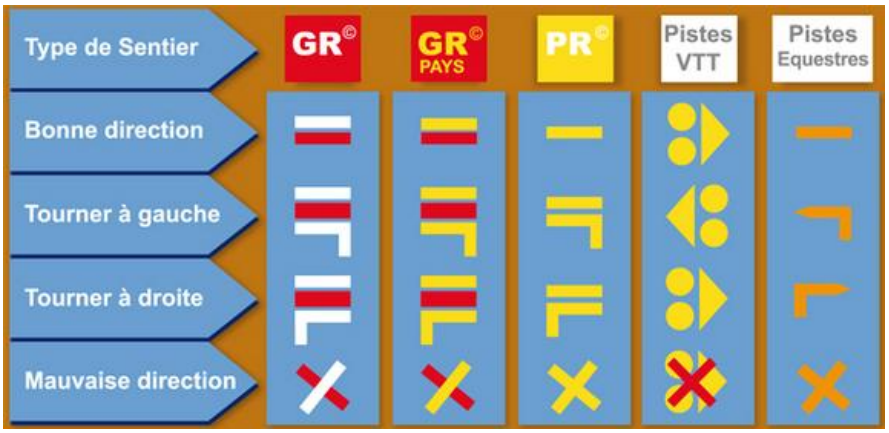

LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.